



PP WITTERZEE

Dim 19 Nov 2017

5ème Critérium "C"

1. Le PP Witterzee BBW 291, organise le 19 Novembre 2017, dans les locaux situés, Salle Omnisport, rue René Francq n°7 - 1428 Lillois, un critérium de Tennis de Table, ouvert aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
2. Il se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
Le critérium est agréé sous le numéro TRBBW02.
3. Il sera fait usage de 14 tables bleues et de balles plastique blanches de marque XUSHAOFA

Horaire

E	09.00 Hrs
NC	11.30 Hrs
D	13.30 Hrs
C	16.00 Hrs

4. Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera par élimination directe.
5. Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries. Tout joueur doit s'inscrire dans la série correspondant à son classement, pour pouvoir accéder à la série directement supérieure. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries messieurs. Le droit d'inscription est de **7€ pour une série et de 10€ pour deux séries** à payer sur place ½ h. avant le début de la série. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
6. Pour vous inscrire : cliquez sur le lien de la page d'accueil du site : www.cpbbw.be « Inscription aux compétitions ». En cas de problème : Béatrice WILLEMS, GSM : 0473 / 54.64.87 – email : beaswillems@gmail.com. Date limite des inscriptions : jeudi 16 Nov 2017 à 24H00.
ATTENTION : les joueurs qui ne confirment pas leur inscription à la compétition par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leurs joueurs). La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse Mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.
7. Lors du Critérium, toute absence à l'arbitrage sera sanctionnée par une amende de 12,50€.
8. En cas d'absence non prévenue d'un joueur, une amende de 12,50 € sera réclamée en plus du coût de l'inscription à la compétition.

9. En cas d'absence prévenue après la clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste dû.
10. Des prix en espèces et en nature récompenseront les meilleurs de chaque série.
11. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
12. Les informations concernant le jour et le lieu de l'élaboration des tableaux se trouveront sur la page du programme d'inscription.
13. Le JA a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement des épreuves.
14. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation.

Le Directeur du Tournoi : Jean-François Reginster

**Une petite restauration (Sandwiches, hot-dogs, croques)
sera assurée tout au long du tournoi.**

**A partir de 08.00 possibilité de petit-déjeuner
(croissants, petits pains chocolat, café)**